

CHAPITRE 17

COMMERCE ET SERVICES

La distribution des biens et services des producteurs aux consommateurs, surtout par l'entremise des grossistes, des détaillants et des entreprises de services, constitue ce qu'on appelle généralement la commercialisation.

Les commerces comprennent les entreprises spécialisées dans la vente en gros et la vente au détail. La vente en gros est assurée par divers moyens: grossistes, agents et courtiers, intermédiaires en produits de base, services de vente des fabricants, stockistes et distributeurs par camion de produits pétroliers. La vente au détail englobe toutes les activités qui transmettent des biens aux consommateurs finals par le truchement des magasins traditionnels ou de méthodes commerciales comme la vente directe et la vente à l'aide de distributeurs automatiques. Le secteur des services regroupe les entreprises dont l'activité principale est de fournir toute une gamme de services (loisirs, services personnels ou commerciaux) aux particuliers, aux entreprises et aux administrations publiques.

Des données sur le commerce de distribution sont recueillies par Statistique Canada au moyen d'enquêtes mensuelles, annuelles et occasionnelles, dans le but de fournir une analyse quantitative de ce secteur d'activité.

17.1 Commerce de détail

D'après la Classification type des industries de 1980, le secteur du commerce de détail englobe les entreprises qui s'occupent principalement d'acheter des marchandises pour usages personnels ou domestiques afin de les revendre ensuite au grand public, et de fournir des services connexes. Une multitude de produits sont commercialisés, achetés et vendus aux divers paliers de l'économie nationale, pour être finalement offerts aux Canadiens sur le marché de la vente au détail. Les données courantes sur le commerce de détail sont utilisées par les économistes et les statisticiens pour évaluer la dépense nationale brute en biens de consommation (demande finale), exprimée dans les comptes nationaux et

les nombreux indicateurs économiques qui en découlent. Les données sur le commerce de détail sont recueillies par la Division de l'industrie de Statistique Canada au moyen d'enquêtes mensuelles menées auprès de tous les magasins de détail à succursales (quatre magasins ou plus faisant partie d'une même entreprise et appartenant à un même propriétaire), et auprès d'un échantillon de détaillants indépendants choisis en fonction de l'emplacement de leur point de vente.

Le tableau 17.1 présente, selon le genre de commerce (une précision ajoutée à l'édition de 1971 de la Classification des activités économiques) et la province, les ventes au détail de 1982 à 1985 et en indique le taux de variation entre 1984 et 1985 et la répartition en pourcentage, selon le genre de commerce, pour 1985. La performance en 1985 témoigne de l'effet positif de l'amélioration générale de l'économie. L'inflation et les taux d'intérêt, de même que le taux de chômage, ayant régressé en 1985 pour s'établir à un niveau légèrement inférieur à celui des années précédentes, l'ensemble du commerce de détail a progressé de 11.5 % pour atteindre le chiffre global de \$129.4 milliards, contre \$116.1 milliards en 1984.

Après correction pour tenir compte des variations des prix (inflation), le total des ventes au détail a augmenté en 1985 de 8.2 % par rapport à 1984, ce qui représente la croissance réelle la plus considérable observée ces dernières années.

Les concessionnaires d'automobiles venaient en tête pour les ventes en 1985 avec une augmentation de \$5.2 milliards par rapport à 1984, suivis des épiceries-boucheries et des stations-service, où l'augmentation dans les deux cas a été de \$1.4 milliard. À l'exception des garages et des magasins de meubles de maison, tous les commerces de détail ont participé à la progression générale des ventes au détail au Canada en 1985. Les trois principales catégories étaient les concessionnaires d'automobiles (\$26.0 milliards ou 20.1 % de l'ensemble du commerce de détail), les épiceries-boucheries (\$23.8 milliards ou 18.4 %) et les grands magasins (\$12.0 milliards ou 9.3 %).